



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

FICHE PROJET N°15

INTITULE DU PROJET :

*MISE EN ŒUVRE ET PROMOTION D'EQUIPEMENTS
TOURISTIQUES POUR LES PMR*

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le même souci d'accessibilité des lieux publics pour tous, cette fiche vient compléter la fiche n°11 de ce PCDR (Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les PMR en concertation avec les organismes spécialisés). Actuellement 2 lieux touristiques de l'entité ressortent du travail mené par la CLDR :

1. Bois didactique de Courrière :

Le projet consiste en un réaménagement global du Bois didactique de Courrière sur base d'une étude préalable. Un appel d'offre sera lancé et la personne désignée réalisera l'étude du projet en collaboration avec l'OTA. Le but est de développer le Bois en un projet global : familial, sportif et accessible aux PMR.

Afin de le rendre plus attractif, on y créera un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite ce qui le dotera d'un atout supplémentaire et renforcera l'image d'accueil de la commune.

Le but est non seulement d'augmenter le nombre d'utilisateurs mais également d'élargir l'accès aux différents publics en organisant :

- un itinéraire d'interprétation pour sourds et malentendants avec des panneaux didactiques bien visibles et détaillés ;
- une visite guidée pour malvoyants et aveugles avec une signalétique adaptée et les panneaux cités ci-dessus en partie tactiles (braille,...) ainsi que du matériel d'explication faisant appel aux autres sens (oiseaux sculptés en résine et grandeur nature, appeaux sonores, plan thermoformé, ...) ;
- une signalétique routière renforcée, ...

Ces outils différenciés peuvent tout aussi bien servir de support aux visiteurs non-PMR (panneaux d'interprétation, matériel de guidage, ...).



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

On équipera le bois didactique d'une aire de pique-nique qui sera accessible aux PMR. Cet aménagement sera étudié dans la fiche n°14 : Equipement des circuits de promenades balisés (BBQ, bancs, panneaux didactiques, ...).

2. Grotte Saint Antoine de Padoue

La grotte dédiée à Saint Antoine de Padoue est située juste à côté des locaux de l'OTA, à Crupet. Actuellement les personnes à mobilité réduite viennent en voiture jusqu'au pied de la grotte.

Le projet consiste à faire se rejoindre le chemin PMR nouvellement créé et celui, en dolomie, qui contourne l'OTA, menant aux sanitaires publics, et à terminer l'accès entre le Point Info et l'arrière de la grotte ce qui permettra aux PMR d'avoir accès aux cierges. Il faudra également adapter le revêtement de l'accès actuellement en gravier qui est emprunté par les voitures et les camions et qui donne accès au pied de la grotte (voir photo au point n°6).

Le projet porte également sur le réaménagement de l'escalier d'accès à la grotte et à l'OTA, notamment en y plaçant une rampe pour sécuriser les déplacements (très glissant et dangereux - photo au point n°6).

Ces différents travaux devront être réalisés en partenariat avec la fabrique d'église car le site lui appartient.

Enfin, l'OTA souhaite, d'une part, équiper la salle d'expo à Crupet d'un audio guide qui sera consulté par les touristes avant la visite de Crupet et, d'autre part, former un guide pour les déficients visuels et pour les malvoyants, ce guide accompagnera les PMR qui le souhaitent pour la visite du village.

Ces différents équipements viendront compléter le projet du GAL Tiges et Chavées qui comporte plusieurs actions dont voici quelques exemples :

- Sensibiliser les opérateurs touristiques et faciliter l'accès aux informations relatives aux PMR à la portée de tous, en partenariat avec les associations actives dans le domaine (regroupées au sein du « Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles », etc. ...)
- Faciliter l'accès à certaines activités touristiques pour les PMR
- Augmenter le nombre d'endroits accessibles aux PMR en accompagnant les acteurs désireux de s'inscrire dans la démarche (label PMR ?)
- Développer des circuits de balades thématiques accessibles aux PMR (ex : dans le Bois didactique de Courrière)
- Promouvoir des activités PMR dans les outils promotionnels existants (ex : le guide Vallées des Saveurs, le site internet de la Maison du Tourisme, les sites des GAL, le site de la commune d'Assesse,...)
- Prévoir des supports audio pour malvoyants et d'autres supports spécifiques aux divers types de réduction de mobilité.



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

- Rendre accessible les « joëlettes* » (via des opérateurs tels que par exemple handi-rando) et former et/ou renseigner des personnes aptes à accompagner les PMR en promenade.

* La Joëlette est un fauteuil tout terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite, enfant ou adulte, même très lourdement dépendant (myopathes, scléroses en plaques, tétraplégiques...), avec l'aide de deux accompagnateurs.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
- 1.4 Fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs activités et leurs services, notamment les agriculteurs.
- 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales.
- 2.2 Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités (notamment culturelles).
- 3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.
- 3.5 Améliorer la coordination des services d'aide à la personne et leur accès au plus grand nombre.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

C'est en permettant l'accessibilité pour tous et toutes aux différents lieux publics présents dans la commune et en favorisant le bien-être des habitants grâce à des services et des infrastructures adaptées aux besoins de tous les citoyens qu'on parviendra à inciter et solliciter les habitants de la commune à devenir acteurs au sein de celle-ci. L'accessibilité pour tous favorisera les rencontres et les synergies entre les acteurs du territoire et favorise le sentiment d'appartenance pour tous.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

La commune d'Assesse compte certains atouts touristiques, principalement orientés vers un tourisme doux et familial, dont un patrimoine remarquable et des villages d'architecture traditionnelle bien préservée, comme Crupet l'un des "Plus Beaux Villages de Wallonie".

Dotée d'un Office du Tourisme reconnu où travaillent 2 équivalents temps plein toute l'année durant, la commune d'Assesse a la possibilité d'accueillir plus et mieux les visiteurs.

Etoffer l'offre touristique locale ne peut que provoquer des retombées sur les entreprises locales, qu'elles soient ou non touristiques : hébergements, restauration, stations essence, boulangeries, librairies, ...



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) représentent environ 40% de la population belge. Il ne s'agit pas uniquement, tel qu'on a tendance à se le représenter, des personnes en fauteuil roulant.

Les PMR, ce sont :

- les personnes marchant difficilement (aidées de cannes, béquilles, prothèses ou déambulateur, enfants en poussette)
- les personnes déficientes visuelles (malvoyantes ou aveugles)
- les personnes déficientes auditives (malentendantes ou sourdes)
- les personnes avec difficulté de compréhension (déficience cognitive, langue, lecture)

Pour le secteur touristique, ce type de public représente, en nombre, une clientèle non négligeable et sa prise en compte peut devenir une réelle plus-value. Malheureusement, ce public est trop peu présent sur le territoire d'Assesse, car l'offre n'est pas suffisamment adaptée.

Le Bois didactique de Courrière, recouvrant une superficie de 50 Ha sur l'entité d'Assesse offre non seulement différents types forestiers mais également des points d'attraction touristiques tels qu'un parcours santé, des modules didactiques d'animaux sauvages, ... Pourtant, en tant que pôle touristique, il s'avère que ce bois est trop peu exploité.

Actuellement, le Bois didactique de Courrière est fermé durant des travaux effectués par Infrabel (création d'un merlon le long de la ligne 162).

Les aménagements envisagés au Bois didactique de Courrière permettraient en partie de combler la carence en site accessible PMR pour la commune d'Assesse. En effet, nombreuses sont les institutions de jour ou de vie pour personnes handicapées qui sont à la recherche d'activités et excursions à réaliser avec leurs élèves ou résidents.

Renforcer son attractivité par un réaménagement complet et faire en sorte qu'il puisse accueillir un public plus large permettraient de repositionner le Bois didactique comme pôle touristique dans la région.

Pour ce qui est de la Grotte, le site religieux et touristique classé attire environ 10.000 visiteurs par an. Touristes ou fervents catholiques, une part importante de ce public est vieillissante et se déplace parfois fort difficilement.

De plus, l'accès au service public qu'est l'OTA est rendu difficile par le très mauvais état des escaliers, la pente glissante du chemin d'accès et le stationnement sauvage de véhicules devant ces 2 accès. Ces nouveaux aménagements faciliteront donc son accessibilité pour tous, qu'ils viennent en réunion ou autre séance d'information à l'Office du Tourisme.

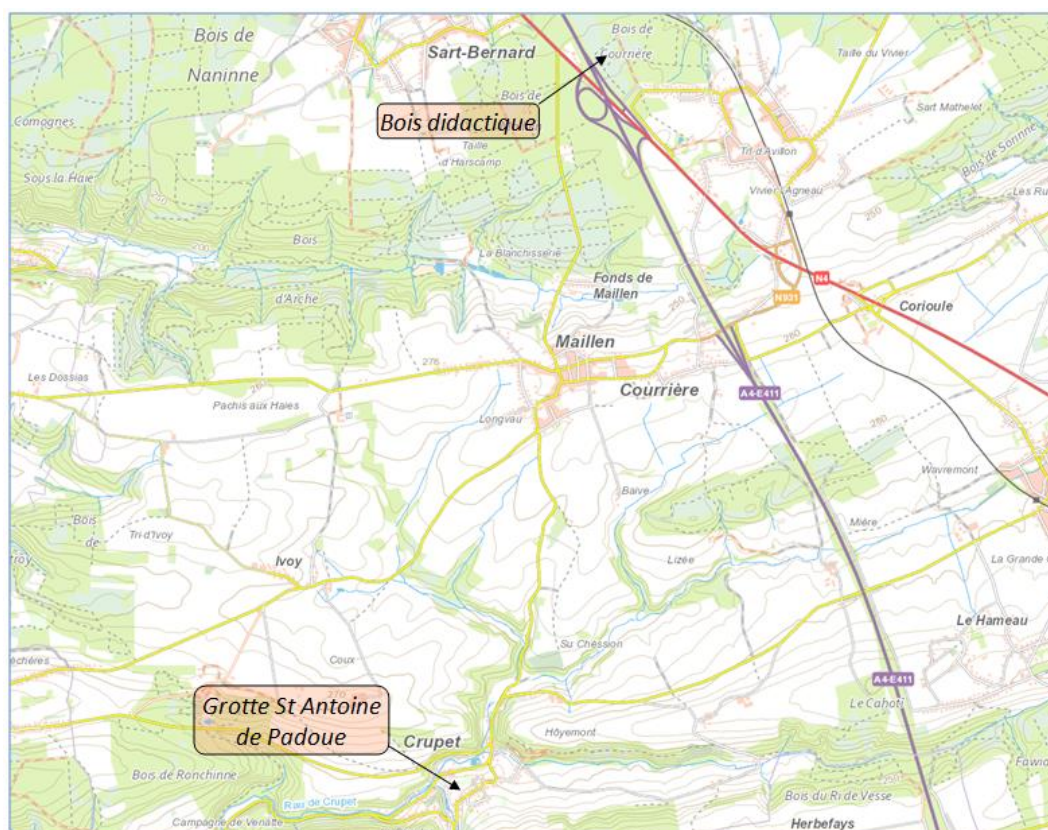
1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Consultations villageoises,
- Commune,
- OTA.

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les personnes (touristes ou non) âgées et à mobilité réduite qui souhaitent se rendre à la Grotte Saint-Antoine et à l'Office du Tourisme,
- Les personnes à mobilité réduite qui viennent en réunion ou autre séance d'information à l'Office du Tourisme,
- Les familles avec des enfants en bas âge,
- Les écoles, les centres pour enfants et/ou adultes déficients,
- Les touristes et excursionnistes,
- Les sourds et malentendants, les aveugles et les malvoyants.

1.5. LOCALISATION



1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Bois didactique : zone forestière et zone agricole d'intérêt paysager

Grotte Saint Antoine de Padoue : zone d'espaces verts et zone agricole d'intérêt paysager.

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Bois didactique de Courrière : bien communal.

Grotte Saint-Antoine de Padoue : Fabrique d'église.



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Projet "Tourisme" du GAL au niveau de l'axe 1 du projet
- Projet n°11 : Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les PMR.
- Projet n°14 : Equipement des circuits de promenades balisés (BBQ, bancs, panneaux ...).
- Projet n°22 : Aménagement du cœur de village de Crupet

2. GESTION DU PROJET

- L'Office du Tourisme communal d'Assesse
- La Fabrique d'Eglise de Crupet
- Le GAL,
- La DNF,
- La ligue braille,
- Les Amis des Aveugles,
- Les associations pour sourds et malentendants,
- Le CGT (Commissariat Général au Tourisme)

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

A déterminer ultérieurement

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

- Dédommagement Infrabel pour cause de fermeture du Bois didactique,
- Commune,
- Région Wallonne,
- Fabrique d'Eglise,
- CGT

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

- Projet "Tourisme" du GAL

4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

L'approche de la réouverture du Bois didactique de Courrière suite aux travaux d'Infrabel.



Fiche projet n°15 : Mise en œuvre et promotion d'équipements touristiques pour les PMR

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020 → 2022.

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Appel d'offre pour
 - la personne qui étudiera l'aménagement du Bois en collaboration avec l'OTA
 - l'étude du projet d'amélioration de l'accès à la grotte Saint Antoine et à l'OTA
- Etudes des projets
- Appels d'offre pour les travaux
- Réalisation des travaux
- Formation d'un guide pour les sourds et malvoyants

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

Le projet vise à donner la possibilité aux personnes de prendre part, d'une manière **autonome** et **simple**, aux activités touristiques. La plupart des gens peuvent le faire de façon indépendante, mais pour certains, cette participation ne va pas de soi.

En particulier, grâce aux aménagements et équipements proposés, tous les Assessois et visiteurs de la région proche pourront accéder aux informations de l'OTA au niveau touristique et/ou de se recueillir sur un lieu de culte

- Au niveau économique :

Le projet favorisera les retombées économiques liées au développement du tourisme sur la commune, notamment la création et/ou le maintien d'emplois locaux hors secteur touristique (commerce alimentaire, de carburant, de première nécessité, ...) ainsi que du secteur touristique (hébergement, restauration, réservation de produits pour groupes via l'OTA, guide nature avec spécialisation PMR, ...)

- Au niveau environnemental :

Certains aménagements et équipements prévus permettront une valorisation didactique des richesses naturelles de la région ainsi qu'une sensibilisation à la nature et ce pour un plus large public.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Formation d'un guide nature pour PMR

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

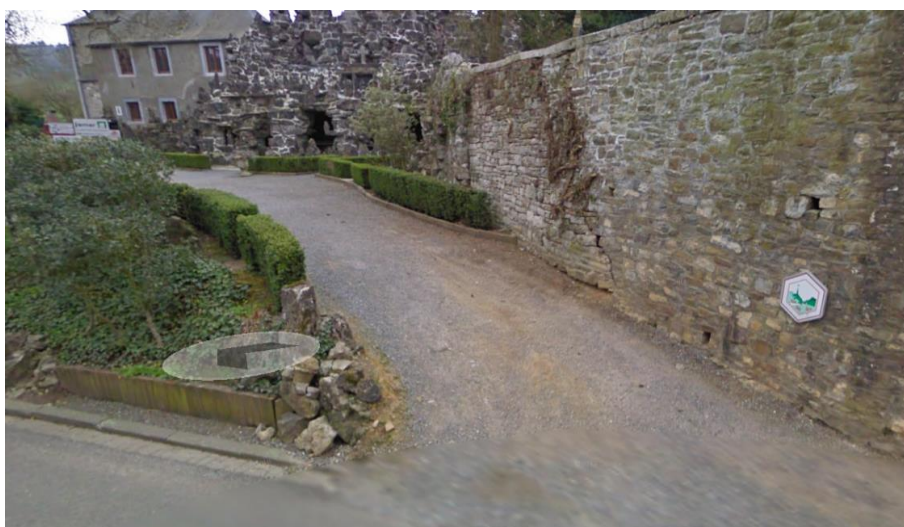
- Taux de fréquentation des PMR pour ces différents lieux
→ Source des résultats : la Commune
- Taux de satisfaction des PMR concernant les aménagements
→ Source des résultats : la Commune (enquête)

6. ANNEXE(S)

Reportage photographique



Escalier donnant accès à la grotte et à l'OTA



Rampe d'accès en gravier utilisée par les voitures pour permettre aux PMR d'accéder à la grotte.